

# Communiqué aux parents

## Le trille blanc (N° 14)

### 2024-2025



École de l'Orée-des-Bois

Valeurs de notre école : Respect, bienveillance et plaisir

Vendredi 27 février 2026

### Semaine de relâche

La semaine de relâche sera du 2 mars au 6 mars.

Nous vous souhaitons une très belle semaine de relâche à tous.

Profitons de cette semaine pour nous ressourcer, jouer à l'extérieur et nous amuser.

Considérant le peu d'inscriptions, le service de garde sera fermé pendant la semaine de relâche.



### La journée « Porte ton pyj »

Le jeudi 26 février, nous avons eu notre journée pyjama afin d'amasser des sous pour l'organisme Opération Enfant Soleil. Tous les élèves ainsi que le personnel étaient invités à venir à l'école en pyjama en échange d'un don.

Nous avons donc amassé au cours de cette journée un montant de 1151.90\$. Ces sous contribueront à offrir les meilleurs soins possibles aux enfants malades du Québec. Merci, encore une fois, pour votre grande générosité !!!!



### Habillement et cour d'école

S.V.P, assurez-vous que votre enfant soit vêtu et chaussé de façon adéquate selon la température prévue pour la journée. Veuillez noter que notre cour d'école est encore enneigée. Le port des bottes est fortement recommandé. Au dégel, il faudra prévoir des bottes d'eau et des bas de rechange.



### Changement d'heure

La loi sur le temps légal régit le changement d'heure au Québec. **Nous avancerons l'heure dans la nuit du samedi 7 mars au dimanche 8 mars 2026.**

Ecole de l'Orée-des-Bois

### Spectacle "Révolution"

Félicitations aux élèves des groupes 593-693 et 602 pour leur magnifique spectacle « Révolution ». Votre talent, votre engagement et votre énergie ont véritablement brillé sur scène. Vous pouvez être fiers du travail accompli! Un grand merci également à M. David, dont la passion, la créativité et le dévouement permettent, année après année, de donner vie à des projets aussi inspirants. Merci de guider les élèves avec autant d'enthousiasme et de professionnalisme.

Enfin, un merci tout spécial aux parents qui ont pu se libérer pour assister aux représentations. Votre présence et votre soutien font toute la différence pour les jeunes.

Bravo à tous pour ce magnifique moment! 🎭



## Service de garde

1. Vous pouvez maintenant avoir accès au relevé fiscal du service de garde pour votre enfant.

Pour ce faire, vous devez accéder au « portail-parent » du parent-payeur. Vous trouverez le relevé fiscal de l'année 2025 sous l'onglet « finances » et en choisissant « relevés fiscaux » avec le menu déroulant.

2. L'inscription pour le service de garde pour l'année 2026-2027 est accessible sur le « portail-parent ».

Pour ce faire, vous devez accéder au « portail-parent ». Sous l'onglet « inscription », il vous sera possible de sélectionner « inscrire au service de garde ».

Vous devrez remplir le formulaire qui est composé des sections suivantes : - L'identification de l'élève; - La fréquentation demandée pour l'élève; - La fiche santé; - Les autorisations et les contacts d'urgence; - La confirmation de l'inscription.

Dans le cas d'une garde partagée, les 2 parents des enfants doivent remplir leur propre fiche d'inscription en ligne.

De plus, si votre enfant est en garde partagée, vous devez fournir un calendrier scolaire sur lequel vos semaines de garde sont indiquées.

Nous vous demandons d'indiquer vos besoins en lien avec la fréquentation de votre enfant qui se rapprochent le plus de votre réalité. Il vous sera possible de faire des changements en communiquant vos nouveaux besoins à l'adresse courriel : [sg-oreedesbois@cssd.gouv.qc.ca](mailto:sg-oreedesbois@cssd.gouv.qc.ca)

Afin de connaître les postes nécessaires du personnel en service de garde pour répondre à vos besoins, il est TRÈS IMPORTANT de faire l'inscription avant le 13 mars 2026.

## Dates importantes

<u>Date</u>	<u>Sujet</u>
2 au 6 mars 2026	Semaine de relâche
27 mars 2026	Journée pédagogique
1 <sup>er</sup> avril 2026	Rencontre du conseil d'établissement

*Isabelle Léger, directrice*

*Marilyn Raquin, directrice adjointe*

École de l'Orée-des-Bois